

AFFAIRE N° 10

APPROBATION d' ABONNEMENTS au RECUEIL ADMINISTRATIF du
DEPARTEMENT année 1952.

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 21 Mai 1953

Mesdames,

Messieurs,

Des abonnements au Recueil des actes administratifs ont été servis aux Maires de Saint-Denis et de Ste-Clotilde pendant l'année 1952, savoir:

5 abonnements à 1.113 frs 5.665 frs
=====

Je vous demande de bien vouloir approuver cette dépense./.

Le Sénateur-Maire,
Signé: OLIVIER.

Adopté à l'unanimité.

Vu:
Le Denis le 1^{er} - 4. 53
le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
M. Petit